

# Des Flamands vont travailler au parlement francophone

## POLITIQUE

Les débats au parlement sont retranscrits dans les « comptes rendus analytiques ».

Au parlement de la Communauté française, cette prise de notes était effectuée par 34 personnes. Jeudi soir, ils seront sans travail. Jetés sans indemnités.

L'assemblée a décidé d'économiser 300.000 euros par an en faisant travailler le personnel du compte rendu du Sénat – au régime minimum depuis la 6<sup>e</sup> réforme de l'Etat.

Le parlement fait valoir qu'ils n'ont pas de contrat de travail (c'est vrai) et que leur « statut » de « prestataires occasionnels » ne leur ouvre aucun droit.

Les travailleurs ont décidé de porter l'affaire en justice du travail. Ils jugent qu'ils sont de faux indépendants. Ils font valoir qu'ils exécutent un travail régulier, à des horaires réguliers, qu'ils reçoivent une feuille de paie. « *Nous sommes des employés et le parlement de la Communauté est notre employeur, résume un membre de l'équipe. Nous constituons un service du parlement et c'est un service important, lié à une fonction essentielle du parlement – la publicité des débats. Nous ne sommes pas des prestataires occasionnels !* »

Le personnel visé a frappé à

toutes les portes. Il a rencontré les chefs de groupe et approché des politiques comme Elio Di Rupo et Benoît Lutgen. Chou blanc absolu. Même discrétion chez Philippe Courard (PS), le président du parlement. Tout le monde renvoie les travailleurs à Xavier Baeselen, le secrétaire général de l'assemblée, qui accepte, comme déjà dit dans ces pages, d'examiner de façon individuelle les cas les plus pénibles. Un os : les travailleurs se serrent les coudes et exigent un règlement collectif, avec indemnités à la clé.

Si l'affaire en soi crée l'émoi, la manière laisse tout aussi perplexe – peu d'informations, un politique courageusement muet. « *Ce qui se passe est vraiment très violent.* » Aussi, les travailleurs visés doivent-ils cohabiter depuis quelques jours avec les agents du Sénat, venus se faire la main.

« *Humainement, c'est gai...* »

Piquant : dans l'équipe de rédacteurs prêtés par le Sénat figurent des... néerlandophones, qui prendront donc désormais en charge le compte rendu des débats francophones.

On connaît d'autres parlements (suivez notre regard...) où l'affaire ferait grimper aux rideaux. ■

**PIERRE BOUILLON**